

UNE AUTRE VISION DE L'AGRICULTURE AUJOURD'HUI

Dans la dernière parution de la plume montseveroudère, un article sur l'agriculture nous a fait réagir, voici une réponse pour partager à quel point nous aimons être paysans.

L'article parlait d'un éloignement des citoyens de ce métier et de la difficulté à partager sa rudesse. Nous partageons largement ce constat. Il y a encore une génération, beaucoup plus de monde avait au moins un membre de sa famille paysan. Dans les années 70, il y avait encore 15% de paysans, aujourd'hui on est en dessous de 3% et des fermes disparaissent chaque jour.

En Isère, pour 2 paysans qui arrêtent il n'y en a qu'un qui s'installe.

Avec moins de 3% de paysans, le lien à la terre, aux animaux est rompu.

Le métier change, après la guerre il fallait produire pour nourrir l'Europe. Ainsi de grandes firmes proposant des produits « révolutionnaires » se sont développées. D'abord les engrais pour faire du rendement. Puis sont arrivés les pesticides pour soigner ces plantes dopées mais également rendues plus vulnérables : fongicides contre les maladies liées aux champignons, herbicides contre les « mauvaises herbes », insecticides contre les insectes... Ces grosses firmes ont toujours la solution et font du lobbying nous faisant croire que sans ces produits on ne peut pas produire...

Mais tous les paysans ne les ont pas crues. Très tôt un courant d'agriculteurs bios a refusé cette chimie et continué à produire des aliments sains. Nous nous sommes installés paysans pour hériter de ces pionniers, convaincus que la chimie était une mauvaise voie, que le respect de la nature peut permettre de nourrir les hommes sainement,

à commencer par ceux qui cultivent la terre et élèvent les animaux. Vivre de l'agriculture et de l'élevage, produire de quoi nourrir les hommes en respectant la terre, voilà ce qui a motivé notre choix de vie.

Mettre les mains dans la terre, travailler avec les animaux, être lié à la nature, aux rythmes des saisons, produire de la nourriture de qualité rend heureux !

Cette joie du métier, nous souhaitons la partager, en ouvrant régulièrement les portes de la ferme et à travers cette tribune.

Contrairement à d'autres villages de taille similaire qui n'ont parfois plus qu'une seule ferme sur leur territoire, à Montseveroux, il y a une réelle dynamique agricole. Il y a encore beaucoup de fermes, plusieurs fermes ont été reprises et font vivre plusieurs familles. Une dynamique à encourager de différentes façons : par la consommation des produits vendus en direct mais aussi **par des politiques locales pour anticiper l'arrêt des fermes sur la commune et gérer collectivement les terres ainsi libérées afin de préparer la reprise et offrir des opportunités aux candidats potentiels. Une dynamique à lancer sur le village ?**

Car s'il n'y a plus que 3% de paysans en France, il y a encore 100% des gens qui mangent ! Ainsi n'est-il pas intéressant de, collectivement nous poser la question d'où vient notre alimentation ? De quoi est-elle faite et par qui ?

Rachel Rousselle

Paysanne

Ferme de la combe Bernard

La ferme est ouverte chaque vendredi de 16h30 à 19h pour un marché bio. C'est le moment pour venir discuter de nos pratiques et rencontrer les animaux.

LES DERNIERES VIGNES A MONTSEVEROUX

Il existe encore à Montseveroux quelques parcelles de vignes. Beaucoup ont disparu, c'était pourtant à une époque, l'occasion de retrouvailles familiales et amicales lors des vendanges.

L'entretien de ces parcelles exige un gros travail, en effet, il faut entretenir les espaces entre les ceps, tailler, vendanger, et produire le vin.

Le cycle de la vigne commence dès la chute des feuilles, le vigneron effectuera le travail de la taille qui s'étale de novembre à janvier, il faut souvent faire face au froid, au vent. Le but est d'enlever les branches qui ont fructifié la saison précédente.



Les gestes sont répétitifs et demandent de la force.

Au printemps suivant, les bourgeons apparaîtront, c'est ce qu'on appelle le débourrement, puis viendra le temps de la feuillaison et si les conditions climatiques le permettent la floraison. Les fleurs vont évoluer

en fruit, la nouaison, et enfin chaque grappe changera de couleur, ce sera la véraison.

Et l'on pourra vendanger

Il faudra alors, remettre en fonction le pressoir et utiliser la force des bras pour presser le raisin



Le jus de raisin sera extrait

Jus de raisin



Il restera la grappe appelée moût de raisin



ASSOCIATION ADMR DE LA VAREZE

Notre mission ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Apporter des services à l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie, pour plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

Votre autonomie

Pour être plus autonome, l'ADMR vous accompagne dans les actes quotidiens de la vie, pour le ménage, l'entretien du linge, la préparation des repas, le transport accompagné et l'aide pour les courses, l'aide à la toilette, la garde d'enfant occasionnelle, la promenade....

Notre Adresse : 206, rue des Cadrans Solaires

38122 MONTSEVEROUX

Tél : 04 74 59 46 19

E-mail : admrware@fede38.admr.org

Nous vous accueillons dans nos locaux les Lundis et les Mercredis de 8h30 à 12h et les Vendredis de 13h30 à 17h

Une permanence est assurée par les bénévoles de l'association les mardis et les jeudis de 10h à 12h

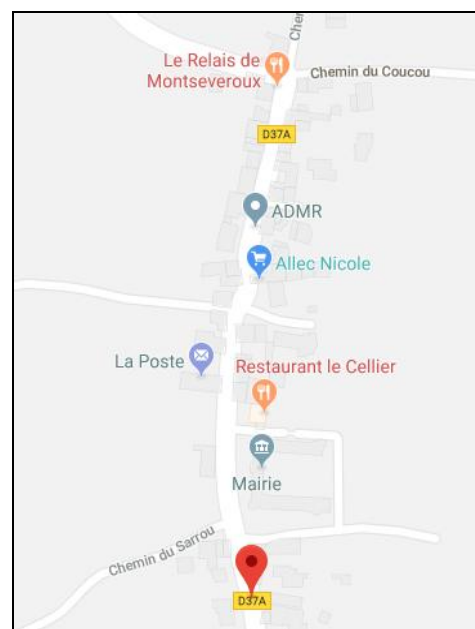
En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur notre répondeur téléphonique ou nous adresser un email. En cas **d'urgence justifiée, les bénévoles** disposent pour vous répondre d'un téléphone portable : 06 49 36 78 70.

L'association assure des **interventions à domicile en semaine**. Les **interventions en weekends** (y compris jours fériés) sont assurées auprès des personnes vulnérables dans le cadre de l'accompagnement aux actes essentiels de la vie.

L'association peut vous accompagner dans vos démarches de préparation, suivi des dossiers administratifs et demandes de prise en charge financière (le cas échéant)

L'activité est exercée sur le **périmètre d'intervention** suivant : *CHALON, COUR ET BUIS, MONTSEVEROUX, MONSTEROUX MILIEU, VERNIOZ*

Nous situer



Notre local n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes toutefois en mesure de vous proposer un Rendez-vous à votre domicile

ASSOCIATION ADMR DE LA VAREZE

Notre Association

Elle est composée d'un Conseil d'Administration de 14 personnes bénévoles et de 2 salariées de l'équipe d'intervention. Le Conseil d'Administration est aidé par 7 responsables village.

L'équipe d'intervention à domicile comprend 15 salariées complétée par une secrétaire salariée à temps partiel. L'équipe comprend des employées à domicile et des auxiliaires de vie diplômé(e)s.

Le bureau bénévole actuel est :

- M. Roland LECERF, Président
- Mme Marie ROUX, Vice-présidente,
- Mme Geneviève CARRAS, trésorière,
- Mme Manuela DOUDAINÉ, secrétaire,

Des aides financières

En fonction de votre âge, de votre situation et de vos ressources, vous pouvez bénéficier d'aides financières.

Lors de l'évaluation de vos besoins, nous sommes à votre disposition pour vous renseigner sur l'aide la plus adaptée à votre situation :

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Elle est attribuée par le Conseil Départemental aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie (catégories 1 à 4 de la grille AGGIR qui permet d'évaluer le niveau de dépendance des personnes). La demande est possible en ligne par internet sur le site du conseil départemental de l'Isère :

www.isere.fr/mda38/particulier/pa/Pages/apa-en-ligne.aspx

La prestation de compensation du Handicap (PCH)

La prestation de compensation est une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. Ces besoins doivent être inscrits dans un plan personnalisé défini par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), sur la base du projet de vie exprimé par la personne. Cette prestation couvre les aides humaines, aides matérielles (aménagement du logement et du véhicule), aides animalières.

L'aide à domicile au titre de l'aide sociale départementale

Elle est attribuée aux personnes âgées de plus de 60 ans peu ou pas dépendantes (classées dans les catégories 5 et 6 de la grille AGGIR), sous conditions de ressources par

rapport à un plafond légal d'attribution. Lorsque les ressources sont supérieures au plafond, elle peut être prise en charge au titre de l'aide à domicile par les caisses de retraites (CARSAT, MSA, etc.)

L'aide à domicile prise en charge par les caisses de retraite

L'aide à domicile est une prestation de votre caisse de retraite (CARSAT, MSA, etc.) La participation horaire du bénéficiaire est déterminée selon le barème de ressources adopté chaque année par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV).

Le Fonds d'action sociale des caisses de retraite et des mutuelles

Les caisses de retraite ou les mutuelles disposent d'un fonds d'action sociale que vous pouvez solliciter dans certains cas (maladie, accident, sortie d'hospitalisation, etc.). Renseignements auprès de votre caisse de retraite ou de votre mutuelle.

Aide au retour à domicile après hospitalisation (ARDH)

L'Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH) est accordée sous conditions de ressources dans la période succédant immédiatement le retour à domicile ou dans le cadre d'une hospitalisation à domicile pour une durée maximale de trois mois, à condition de :

Relever, à l'issue de la période de prise en charge, des GIR 5 ou 6 et ne pas bénéficier d'une prestation équivalente servie par un autre système de prise en charge

Le complément du libre choix du mode de garde

Cette allocation octroyée dans le cadre de la PAJE (Prestation d'accueil du jeune enfant) s'adresse aux parents d'enfants de moins de 6 ans. Sous conditions d'un plafond de ressources, la CAF vous aide à financer la garde de votre enfant. Un minimum de 16 heures de garde par mois est requis en prestataire.

Crédit d'impôts

La loi de finances pour 2017 a généralisé, à l'ensemble des contribuables le crédit d'impôt accordé pour l'emploi d'un salarié à domicile. À partir de la déclaration des revenus 2018 (dépendances engagées en 2017), le crédit d'impôt est donc généralisé à tous les contribuables actifs et inactifs. Cette mesure concerne les dépenses d'emploi à domicile réalisées en 2017 et est égale à 50 % des dépenses supportées (salaires et charges sociales) au titre de l'emploi, à sa résidence ou à la résidence d'un ascendant, d'un salarié en cas de recours à une association, une entreprise ou à un organisme. Ainsi, ce crédit d'impôt garantit à tous les contribuables, même non imposables, le remboursement par le Trésor Public du montant de leur avantage fiscal.



Ensemble vocal Chanteval



Orchestre Antea Classica



L'Ensemble Vocal Chanteval et l'Orchestre Baroque Antea Classica présenteront le 11 mai 2019 à Montseveroux, une œuvre prestigieuse, le GLORIA de Vivaldi.

En effet, Sylvain CHEBRE, chef d'orchestre d'Antea Classica et Marie-Pierre FANJAT, chef de chœur de Chanteval, ont proposé de réunir les choristes et les musiciens pour interpréter une œuvre majeure du répertoire classique.

Chacune de ces formations va fêter ses cinq ans d'existence en 2019. L'Ensemble Vocal Chanteval s'agrandit d'année en année, il compte actuellement 56 choristes. Antea Classica, installé à Pont-Evêque, compte 40 musiciens, amateurs ou professionnels.

Marie-Pierre (artiste lyrique à l'Opéra de Lyon) offre sa passion et sa connaissance de la musique en dirigeant l'ensemble vocal avec précision. Ses explications nous conduisent vers une interprétation exigeante tout en créant un vrai lien entre choristes. C'est un réel défi et un vrai engagement de chacun.

Nous pourrions adopter la devise, tous pour un, un pour tous !

Quant à l'orchestre Antea Classica, il peut présenter divers styles comme la musique médiévale ou Renaissance avec des instruments anciens tels flûtes à bec, cromornes, viole de gambe, percussions...et interpréter la musique baroque comme le Gloria de Vivaldi avec violons, altos, violoncelles, contrebasses, hautbois, bassons, trompettes, orgue.

Ce Gloria est une œuvre très connue, composée par Antonio Vivaldi au début du 18^e siècle. Nous l'avons tous entendue, écoutée, elle reste gravée dans nos mémoires.

Imaginez 56 choristes, 40 musiciens dans la salle restaurée du château de Montseveroux, on peut penser que les lieux seront magnifiés par la musique !

Dates et lieux de concerts :

Dimanche 16 décembre 2018 à l'église de Moidieu, à 16h00, les deux ensembles vous convient à un concert, Chanteval présentera des chants de Noël, Antea Classica en configuration Ensemble à Cordes jouera des œuvres de Bach, Händel, Vivaldi ; le concert se terminera par des chants réunissant les deux ensembles.

Samedi 11 mai 2019 à 20h30 à Montseveroux : Gloria de Vivaldi

Samedi 25 mai 2019 à 20h30 à Saint Siméon de Bressieux, l'Ensemble Vocal Chanteval est invité par la chorale Cantilène.

Site Internet : <http://www.ensemble-vocal-chanteval.fr/>

Découverte, Partage, Amitié, Fraternité sont les 4 mots clés qui animent les organisateurs des Nuits de Montseveroux.

Du LUNDI 15 au DIMANCHE 21 JUILLET 2019,
3 pays de 3 continents différents se
rencontreront dans notre village

En 2019, la nouvelle salle du château nous permettra de proposer un nouveau programme que ce soit en après-midi, en soirée, lors d'un spectacle, d'un concert ou d'un diner les musiques du monde résonneront au cœur de Montseveroux.

Année après année, avec enthousiasme et détermination les bénévoles s'engagent à trouver des troupes de danses et musiques du monde, à transformer la cour du château en une grande salle de spectacle, à présenter des dossiers de subventions et communiquer pour que les entreprises, les commerçants et les élus nous soutiennent.

Ces mêmes bénévoles mettent en place une importante logistique pour gérer le programme de cette semaine festivalière, les repas, les buvettes, les parkings, les spectacles en maisons de retraite, les rencontres avec les enfants des centres sociaux locaux, le transport et l'accompagnement des troupes, l'hébergement en famille, la billetterie, la diffusion du programme, le poste de secours, les entrées, la sécurité, la sonorisation, la présentation des spectacles, la programmation du festival off pour que chaque année soit une réussite.

Tous ces efforts sont récompensés lorsque les artistes arrivent à Montseveroux.

Les groupes que nous recevons sont composés d'adolescents et jeunes adultes qui présentent des chorégraphies contemporaines issues de danses traditionnelles. C'est une certitude, la beauté et la qualité artistique des spectacles est réelle

Dans quelques mois les artistes passeront le seuil de nos maisons en Inconnus et en repartiront en Amis et c'est bien là l'âme du festival de Montseveroux.

Nous sommes très attachés à cet accueil chez l'habitant.

Ici des hommes et des femmes apprennent à se connaître, s'enrichissent de leurs différences et créent des liens d'amitié durables.

C'est ça le festival de Montseveroux ! Lieu de Fraternité, de Partage, de Découverte et d'Amitié entre les peuples.

Parallèlement le salon des Arts, installé dans la salle du château, permet de découvrir des artistes peintres et sculpteurs régionaux pendant toute la durée du festival.

Vous souhaitez prendre part à l'organisation ? Être famille d'accueil ? Vous êtes peintres et voulez exposer ? Obtenir un renseignement ?

Contactez-nous :

lesnuitsdemontseveroux@gmail.com

Fb : Les Nuits de Montseveroux

COF/ Comité d'Organisation du Festival



Le groupe Malgache



Danseuse paraguayenne

CLUB DE L'AMITIE

Partager des activités intergénérationnelles

Le "Club de l'Amitié" ayant modifié ses statuts est maintenant ouvert **sans condition d'âge** et de quelque position que ce soit (**salarié, non salarié et retraité**). Il est rattaché à "Génération Mouvement".

Le club est ouvert aux habitants de notre commune, mais aussi aux extérieurs. Une cotisation annuelle de 18€ (dix huit euros) est demandée, comportant l'adhésion au club et une assurance (de nombreuses réductions sont offertes par nos partenaires régionaux)

Son projet serait de fédérer des publics de tous âges autour de divertissements et/ou de moments festifs (repas, jeux, sorties...). Possibilité de se joindre avec d'autres clubs pour des activités communes.

ACTUELLEMENT :

- ✓ **Les permanences et activités se tiennent le premier et troisième mercredi du mois (belote, jeux divers) ;**
- ✓ **Pour le groupe « marche » RV le jeudi à 14 H devant le château (environ 2 H)**
- ✓ **Un groupe « Scrabble » se retrouve le mardi soir 1 semaine/2-** si vous êtes intéressés, contacter Gilberte POIZAT-

Nous souhaiterions rendre hommage aux paroles d'habitants par :

- la mise en valeur de l'histoire collective par la retranscription des propos/souvenirs des habitants de notre commune, et la réalisation d'expositions photos/vidéos

Par la mixité des tranches d'âge de pouvoir proposer différentes activités :

- en favorisant des temps d'échanges et de partages, moments pendant lesquels un autre regard peut être porté sur les différences
- de créer une dynamique de solidarité avec les seniors en milieu rural
- de renforcer le lien social en développant l'échange de savoirs
- de donner une place aux seniors sur le territoire en valorisant leurs compétences et d'en faire les acteurs de leurs projets de leurs loisirs
- de vaincre les craintes et réticences devant l'outil informatique en général
Initier, former à l'utilisation de l'informatique et des logiciels
- L'auberge espagnole peut être l'occasion de rencontres festives interculturelles et intergénérationnelles. Chacun des participants apporte une spécialité culinaire

Par la découverte d'autres horizons:

- de proposer des sorties "culturelles et curiosités" de nos régions, promenades et sorties gourmandes, voyages organisés ou libres

Toutes les personnes désireuses de participer à nos activités ou de devenir acteurs de l'une d'elles peuvent prendre contact auprès de Raymond VARNIER varnierraymond27@gmail.com

Toutes propositions d'idées novatrices, d'aide à la mise en place d'activités sont les bienvenues

A L'ECOUTE DE VOS ATTENTES, REJOIGNEZ NOUS